

## Lettre à nos amis non musulmans

### Venez à notre rencontre !

**D**ans quelques jours, selon le calendrier Hégirien, le mois de Ramadan va débiter.

Ce n'est pas un mois comme les autres ; c'est le moment de l'année musulmane au cours duquel il y a 1424 années lunaires, le texte du Livre, le Coran, a été révélé au Prophète.

Pour célébrer l'avènement de leur foi, les musulmans du monde entier consacrent cette période, bien sûr à la prière et surtout à la réflexion sur leurs actes et leurs comportements, sur leurs rapports aux autres et à la collectivité dans laquelle ils vivent et, c'est l'aspect le plus connu, au jeûne.

Mais entendons-nous bien sur cette pratique : le jeûne ne consiste pas seulement à s'abstenir de manger entre le lever et le coucher du soleil ; il n'est en fait valide que si le jeûneur parvient à résister à toutes les tentations, à éviter de commettre ; par les actes, les mots ou la pensée ; toute chose répréhensible ou nuisible. C'est également un moment de l'année ou cours duquel il est recommandé de régler les différends intervenu avec autrui, de procéder aux réconciliations s'il y a lieu, de faire preuve d'empathie et en toutes circonstances, à faire et à conseiller de faire le bien.

C'est donc un moment privilégié pour quiconque veut rencontrer et apprendre à connaître des musulmans, à se débarrasser de

cette peur informe et infuse qu'à propos de cette Religion Révélée, certains pouvoirs et une certaine presse cultivent et entretiennent à des fins inavouables.

Cela nous est pénible à écrire, cette lettre s'adresse également à des personnes nées musulmanes ; des jeunes mais aussi des moins jeunes, qui dans une vie trépidante oublient les valeurs dans lesquelles ils ont été éduqués et omettent de les transmettre à leurs enfants, et renonçant ainsi à leurs obligations éducatives. Ce faisant, dans de nombreux cas, ils font le lit de l'extrémisme ; en n'enseignant pas les véritables préceptes à leurs descendants, ils les rendent vulnérables – lorsque l'adolescence sera venue, avec elle le refus de ressembler au père et très souvent un repli identitaire sur les valeurs perdues – à tous les messages déformés et dévoyés de quelques tristes sires aux motivations obscures.

Aux non musulmans (et aux autres), cette lettre n'a d'autre objet que de vous demander de nous mettre au défi, au défi d'être fidèles à nos valeurs, d'être nous-mêmes, d'expliquer et de nous expliquer, de dialoguer.

Et pour que ce dialogue soit mené en connaissance de cause, prenez connaissance des textes que vous proposent les pages qui suivent.

### Le mois des ascètes?

Vu de l'extérieur, le mois de Ramadan et une espèce d'obligation à l'ascétisme et aux privations spartiates d'eau et de nourriture. En fait cela c'est la lettre ; mais dans son esprit, la signification en est toute autre. Car l'ascétisme est un attribut ou une condition de la sainteté, or en général les musulmans ne veulent pas être des saints mais seulement des homes et des femmes «conscients de leur devoirs envers Dieu et envers des autres».

L'Islam d'ailleurs prohibe toute atteinte au corps, par quelque moyen que ce soit y compris les privations non nécessaires et dispense de jeûne les malades, ceux qui voyagent ou qui d'une manière générale, sont appelés à fournir un effort inhabituel à un moment donné ; à la condition expresse bien sûr de compenser les journées manquées dès rétablissement ou retour à des conditions ordinaires.

La finalité du jeûne, accompli dans les conditions requises, est double.

Elle consiste d'abord, en se privant de choses qui paraissent essentielles, à ressentir la souffrance des démunis ; la forme alimentaire de ce dogme doit en outre conduire le croyant à s'intéresser et à comprendre toutes les misères qu'un être humain peut endurer et de là, à aider ceux qui en sont affectés, gens âgés, personnes seules, malades et réprouvés.

Il n'en demeure pas moins que les effets induits en matière de santé sont extrêmement intéressants à observer ; en pays musulmans d'ailleurs, tout un savoir médical s'est développé qui a notoirement fait évoluer les soins dans bon nombre de types de maladies.

Par ailleurs, il a été observé et confirmé, que le changement de rythme biologique découlant de la pratique du Ramadan permettait une régulation utile des fonctions biologiques du corps humain.

Autre effets, particulièrement visibles, de l'observance : les fumeurs fument beaucoup moins et les assuétudés à tel ou tel produit ( car cela existe aussi hélas ! en terres d'Islam) disparaissent quasi miraculeusement durant le mois.

Mais dès le coucher du soleil, la fête, saine, commence. Par un repas ; quelle que soit la latitude, ce repas représente toujours un modèle diététique : équilibré dans ses apports en oligo-éléments, mêlant habilement sucres rapides et sucres lents il permet au corps de constituer suffisamment de réserves pour tenir sans faiblir jusqu'au lendemain ; il est généralement pris en famille mais nul n'est de trop à table en ces moments là, chacun donc pourra trouver place...

Il est évident toutefois que jeûner au Canada n'a rien de commun avec le même exercice accompli dans un pays à majorité musulmane. Là bas, toute la vie se met à la même horloge ; dans les écoles ou au travail, les horaires sont adaptés et tiennent compte de l'heure du coucher du soleil. Ici, rien de tel ; et à l'heure où ses coreligionnaires se mettent à table, votre collègue musulman est encore à la tâche. Vous n'y pouvez rien, mais vous pouvez par exemple éviter de fumer en sa présence ; ça n'a l'air de rien mais c'est une marque de respect qui permettra très certainement de mettre sur rail un dialogue de cultures...

**Maria Houem** Tél. : (514) 731-5858  
Fax : (514) 731-8554

**Avocate / Lawyer**  
(Membre du barreau  
du Québec)  
LL.B., LL.M., LL.D

Adresse : 5950 Côte des neiges,  
suite 300  
Montréal (Québec) H3S 1Z6

Doctorat en droit privé  
Doctorat en sciences juridiques  
Doctorat en droit civil et droit des affaires  
Professeur et experte en droit marocain  
et droit musulman de la famille

## L'Islam dans tous ses états

**O**n admet généralement que l'ère musulmane a débuté en l'an 632. Depuis, cette foi n'a cessé de faire des adeptes de par le monde.

Hélas, très souvent, cette religion s'est trouvée instrumentalisée, d'abord par des pouvoirs politiques qui s'en servaient pour asseoir leur autorité ou se donner une légitimité, et depuis quelques décennies, par des groupuscules souvent violents ( et qui par cette violence même se place en rupture avec la foi vraie).

### Courants et écoles

L'Islam aujourd'hui est réparti en deux grands courants. L'actualité des dernières années a fait découvrir l'un d'entre eux ; le Chiisme, 125 millions d'adeptes essentiellement iraniens, irakiens et pakistanais. Mais on connaît moins bien l'autre courant, le Sunnisme, fort pourtant de 1,25 milliards de pratiquants.

La pratique du Sunnisme est observée selon les principes établis, dans l'interprétation des textes sacrés par quatre grandes écoles juridiques :

- l'école Hanafite (Turquie, Inde, Chine)
- l'école Hanbalite (Arabie Saoudite)
- l'école Chafite (Égypte, Syrie, Yémen, Indonésie, Malaisie)
- l'école Malékite (Maghreb, Afrique de l'ouest, Soudan)

Hors Afrique, Asie et Moyen Orient, en Europe et en Amérique ; ces quatre écoles cohabitent généralement et Montréal est parfaite- ment représentative de cette coexistence.



Quelles différences observe-t-on dans les pratiques entre les adeptes des différentes écoles ?

Les nuances sont plutôt ténues en fait ; car tous s'accordent sur le principe qu'«il ne peut y avoir de contrainte dans la pratique de la religion», que la foi est librement consentie, que la pratique des rites est la responsabilité devant Dieu, du croyant ; c'est pour cela qu'il n'existe pas de clergé en Islam (et que l'excommunication est plus que rarissime), mais en cas de doute sur le sens d'un précepte,

on peut recourir aux conseils et avis d'un «alem» ( exégète, théologien). Et c'est là qu'interviennent les différences d'écoles. Un théologien malékite sera, dans tous les cas beaucoup plus souple – jamais laxiste ni permissif – que tout autre de ses confrères dans ses avis ; lorsqu'il recommandera une pénitence, elle sera toujours moins sévère et il considérera systématiquement qu'un manquement à l'observation des rites est un moindre pêché que le manquement aux devoirs de l'homme vis-à-vis de la collectivité ou de ses membres.

### Les dogmes

Ils sont au nombre de cinq

- la profession de foi, prononcée à voix haute ou en son for intérieur par le musulman chaque foi qu'il en ressentira le besoin ;
- les cinq prières quotidiennes, en temps et heures chaque fois que possible, collectives si possible le vendredi afin de permettre la rencontre, le débat et le dialogue entre les membres de la communauté sur les affaires collectives ou individuelles ;
- l'aumône légale en quelque sorte indexée sur les revenus de l'année, payable en espèce ou en nature et représentant le minimum qu'un musulman peut offrir aux démunis ;
- le jeûne durant le mois de Ramadan
- le pèlerinage aux Lieux Saints pour quiconque en a les moyens et estime avoir la capacité de l'effectuer